

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20147 - 78EME ANNÉE

Conséquence du chômage de masse persistant depuis des décennies à La Réunion et de la sous-représentation des Réunionnais dans les postes d'encadrement

Les retraités les plus pauvres de la République sont Réunionnais

Alors qu'à La Réunion, le coût de la vie est plus élevé qu'en France et que le montant des pensions sont calculées en fonction des prix en France, il s'avère que c'est à La Réunion que vivent les retraités les plus pauvres de la République. Le montant des pensions est inférieur de 28 % à la moyenne des régions en France. Cet écart est encore plus grand pour les femmes. L'explication réside dans le chômage de masse qui persiste à La Réunion depuis des décennies. Il est temps pour les Réunionnais de prendre leurs responsabilités en mettant eux-mêmes en œuvre une politique visant le plein-emploi des Réunionnais à La Réunion, un moyen efficace d'augmenter le montant des retraites.

L'INSEE a publié hier le résultat d'une étude basée sur des données de 2016 relatives au montant des pensions perçues par les retraités réunionnais. Son titre est sans équivoque : « Les pensions de retraite les plus faibles des régions françaises ».

Voici le communiqué présentant le résultat de cette étude :

« Les natifs de La Réunion vivant dans un département d'Outre-mer perçoivent les pensions de retraite les plus faibles des régions françaises : 1 160 euros brut par mois en moyenne en 2016, soit 28 % de moins que dans l'Hexagone. Les inégalités en matière de pension de retraite sont en outre plus importantes sur l'île. Ces faibles pensions résultent d'une participation plus faible qu'ailleurs des personnes en âge de travailler au marché du travail, qui se traduit par une durée moyenne de cotisation nettement plus basse.

De plus, les emplois occupés sont moins qualifiés. Les seniors réunionnais sont ainsi nombreux à avoir dû travailler jusqu'à l'âge de départ requis pour bénéficier automatiquement d'une retraite à taux plein. Les pensions moyennes de retraite aug-

mentent pourtant fortement sur la période 2012 à 2016, avec l'arrivée à l'âge de la retraite de personnes ayant davantage travaillé que les générations précédentes.

Les Réunionnaises perçoivent une retraite plus faible que leurs homologues masculins en raison, pour l'essentiel, d'une moindre participation au marché du travail.

Plus globalement, les seniors de 60 à 74 ans sont moins touchés par la pauvreté monétaire que les ménages plus jeunes, tandis que ceux de 75 ans ou plus le sont autant. Les ménages âgés sont en revanche trois à quatre fois plus nombreux à être pauvres qu'en France métropolitaine : 30 % le sont parmi les Réunionnais de 60 à 74 ans en 2019, contre 10 % dans l'Hexagone ».

**30 % de moins qu'en France
avec un coût de la vie plus élevé**

L'étude de l'INSEE rappelle tout d'abord un fait. Ce sont les femmes qui sont les plus grandes victimes des politiques mises en œuvre à La Réunion depuis des décennies. Car si les retraités réunionnais sont les plus pauvres de la République, les femmes retraitées sont encore plus pauvres car elles sont plus durement touchées par les causes de ce phénomène. Ceci rappelle que la lutte pour les droits des femmes ne se résume pas à une journée commémorative dans l'année, c'est un combat quotidien.

Le montant moyen des retraites versées à La Réunion se situe juste au-dessus du seuil de pauvreté, il est inférieur de près d'un tiers à la moyenne des pensions dans les régions en France. La proportion des retraités vivant sous le seuil de pauvreté est d'ailleurs 3 à 4 fois supérieure à la France.

Avec un montant de pension inférieur de 30 % en

moyenne à celui de la France, les retraités sont condamnés à faire face à un coût de la vie qui est nettement supérieur à celui de la France. En effet, l'État verse à ses agents titulaires une « prime de vie chère » égale à 53 % du salaire. Ce n'est pas le cas des retraités, qui voient le montant de leur pension être déterminé en fonction de l'évolution du coût de la vie en France. Par conséquent, ils sont déjà plus pauvres qu'en France, et chaque année leur pouvoir d'achat diminue. L'étude se base sur des données de 2016, c'était bien avant la crise COVID et la guerre en Ukraine qui ont contribué à la flambée des prix des produits de première nécessité et de l'énergie à La Réunion. Cela signifie que la proportion des retraités pauvres à La Réunion n'a pu qu'augmenter.

Aux Réunionnais d'être responsables de la politique de l'emploi à La Réunion

Deux causes sont avancées pour expliquer le fait que les retraités réunionnais soient les plus pauvres de la République : des cotisations insuffisantes pour prétendre à une retraite à taux plein, et des salaires trop faibles dus à la surreprésentation des travailleurs non-qualifiés parmi les retraités.

La première résulte du chômage de masse qui persiste à La Réunion depuis des décennies. Déjà en 1975, 25 % des travailleurs étaient considérés comme des chômeurs complets ou partiels. La lutte contre le chômage est une compétence de l'État qui applique à La Réunion des lois votées à Paris qui ne peuvent être adaptées par les Réunionnais à La Réunion. La succession des lois-programme et loi d'orientation n'a pas permis d'inverser la tendance : près de 180.000 Réunionnais sont inscrits à Pôle emploi. Dans de telles conditions, il n'est pas étonnant qu'il soit impossible de justifier du nombre d'années de cotisation suffisantes pour avoir droit à une retraite à un taux plein.

Ceci rappelle que face à ces échecs répétés et persistants, il est grand temps que la politique de l'emploi soit de la responsabilité des Réunionnais afin d'atteindre l'objectif du plein-emploi des Réunionnais à La Réunion, ce qui mécaniquement augmentera le

montant des retraites.

En effet, cette accumulation d'échecs de la part de Paris rappelle que le développement n'est pas la priorité. La Réunion est en effet avant tout un moyen de transformer des transferts publics en profits privés pour des filiales de grands groupes de l'énergie, de la distribution et du BTP, qui sont ensuite rapatriés principalement en France. Or, le développement de la production réunionnaise et l'autonomie énergétique remettraient en cause ce système, car l'argent des transferts publics resterait à La Réunion.

Le syndrome de la goyave de France dans le recrutement des cadres

La surreprésentation des Réunionnais dans les emplois les moins-qualifiés, et donc les moins-payés, signifie en creux une surreprésentation de personnes qui ne sont pas liées à notre île dans les postes d'encadrement mieux payés. A la différence d'un Réunionnais, une personne venue d'ailleurs n'a pas d'attache avec notre île, elle est moins encline à revendiquer d'autant plus qu'en tant que cadre, elle est automatiquement propulsée dans le monde des 10 % les plus riches du pays. Ceci découle également de la persistance à La Réunion des séquelles d'une mentalité issue de la colonisation, où l'autochtone était constamment dévalorisé par rapport au ressortissant de la lointaine métropole : le syndrome de la goyave de France. Parmi ceux qui sont aujourd'hui à la retraite, combien sont-ils ceux qui ont été confrontés à un plafond de verre les empêchant de devenir cadre au profit de personnes venues de France ?

Sur ce plan, si la proportion des Réunionnais progresse dans l'encadrement, force est de constater qu'à Paris, il est encore régulièrement organisé un « Salon de l'emploi outre-mer », où des entreprises implantées à La Réunion vont recruter en France leurs cadres alors que La Réunion ne manque pas de personnes compétentes pour occuper ces postes.

Là aussi, il est nécessaire que les Réunionnais puissent avoir la responsabilité de prendre les décisions nécessaires pour mettre fin aux abus.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

63 ans après la création du PCR, les présidents des collectivités des départements d'outre-mer affirment que « le statu quo n'est plus acceptable »

Appel de Fort-de-France : « refonder la relation » entre les anciennes colonies devenues départements et la République

Alors que le Parti communiste réunionnais fête ses 63 ans, force est de constater que sa revendication de plus de responsabilité pour plus d'autonomie, qui est également celle du Parti communiste guadeloupéen et du Parti communiste martiniquais, a largement imprégné la classe politique des anciennes colonies devenues départements d'outre-mer. En effet, participant actuellement à la Conférence des présidents des régions ultrapériphériques de l'Union européenne organisée en Martinique, les présidents des Collectivités territoriales de Guyane, de Martinique et de Saint-Martin, ainsi que les présidents des Régions Guadeloupe et Réunion, ainsi que les présidents des Conseils généraux de Guadeloupe et de Mayotte ont demandé, lundi 16 mai, un changement profond de la politique de l'État dans leurs territoires, « dans le cadre général de la politique de différenciation prônée au plus haut niveau de l'État (...) notamment par une réelle domiciliation des leviers de décision au plus près de nos territoires ».

Dénommé « Appel de Fort-de-France, cette déclaration adoptée à l'unanimité ce lundi 16 mai a le contenu suivant :

« Les populations de Martinique, de Guyane, de La Réunion, de la Guadeloupe, de Saint-Martin, de Mayotte, expriment chaque jour le besoin que les politiques publiques redeviennent des leviers de changement d'un quotidien fait d'inégalités sociales et économiques, d'une vie chère sur laquelle les populations n'ont aucune prise et de problématiques d'accès à des besoins essentiels comme la santé, l'éducation, l'emploi, le logement, etc.

Nos territoires des outre-mer vivent aujourd'hui une situation de mal-développement structurel à l'origine de ces inégalités de plus en plus criantes qui minent le pacte social.

Ces urgences et nos défis ne peuvent plus attendre. Le statu quo n'est plus acceptable.

L'heure est venue d'ouvrir ensemble une nouvelle étape de l'Histoire des pays d'outre-mer au sein de la République

En effet, une prise de conscience politique est nécessaire à tous les niveaux pour répondre aux légitimes

attentes de justice sociale, mettre en œuvre une égalité républicaine respectueuse des différences et ouvrir de nouvelles perspectives d'avenir pour notre jeunesse. C'est pourquoi, nous souhaitons dans le cadre général de la politique de différenciation prônée au plus haut niveau de l'État :

- Refonder la relation entre nos territoires et la République par la définition d'un nouveau cadre permettant la mise en œuvre de politiques publiques conformes aux réalités de chacune de nos régions,

- Conjuguer la pleine égalité des droits avec la reconnaissance de nos spécificités, notamment par une réelle domiciliation des leviers de décision au plus près de nos territoires,

- Instaurer une nouvelle politique économique fondée sur nos atouts notamment géostratégiques et écologiques.

Nous ne voulons plus être mis dans la position de subir des politiques publiques inadaptées à nos réalités, alors que l'enjeu pour nos territoires est d'instaurer une nouvelle politique économique pour lutter contre le mal-développement dont nos peuples vivent les conséquences au quotidien.

Dans le « pays natal » d'Aimé Césaire, 76 ans après la loi du 19 mars 1946 et à la veille des 40 ans de la création des Régions d'outre-mer, il nous revient d'exiger que soit installé un nouveau cadre d'action à la hauteur de notre temps et des enjeux qui sont les nôtres.

Cet appel de Fort-de-France est donc un défi à agir sans délai et à ouvrir de nouvelles perspectives, en concertation avec nos populations.

Notre mobilisation conduit nécessairement à réclamer un dialogue exigeant et responsable avec le Président de la République qui doit prendre conscience de la gravité et de l'urgence de la situation afin d'aborder l'ensemble des questions économiques, sociales et institutionnelles qui se posent à chacun de nos territoires, pour le présent et pour l'avenir ».

Oté

Lotonomi alimantèr, la rovansh a vnir noute bande ravaz de boush ?

Mézami mi sorte rouv diksyonèr Alain Armand pou mwin rode lo mo « ravaz de boush » é mwin la trouv pti fraz-la téi sorte dann in liv Sam-long : « Pou lo gouté la poin d'pain zambon, badamier lo vèr, ti figue blan, zak soso bonpé ravages (Sam Long) ». Mi rode lo mo ravaz dann somin-lo mo, in liv Daniel honoré é mi pé lir : « Katrèr nou téi manz ravaz » avèk lésplikassion : rassine kuite avèk dosik épi dosèl (taro, patate, manioc.. ».

Plin zimaz i pas dann mon tête, i romonte dopi an-ba ziska an-o dann mon mémoir. Lo tan i pass vite, mé konm in létèrnèl rotour. Sak l'avé favèr yèr, na pi zordi mé pé s'fèr li nora domin. Mi rapèl fitintan mwin lété pti marmaye é avèk mon bande frèrè nou téi sar fouye dann manzé koshon pou rékipèrè sak ni troouv : kissoi patate, kissoi chouchou, sonz, fig bouyi épi d'ote shoze ankòr téi kal bien noute léstoma.

Lo tan passé i arviendra pi !

Mé kissa lé sir d'sa ? Kissa k'i pé dir amwin si li koné sak néna dann gran liv l'avnir. Pars pou mon par mi sézi inn-dé sign k'i amontre amwin lo tan d'yèr i rovien épi i ropran favèr. Sé konmsa k'in soir dann télé mwin la vi in moune prézante in bouyé sonz. Mwin la antande parl kanbar, kanbar jone épi kanbar vyolé. Mi rovoi banane karé, fig bouyi, patate shoushou épi d'ote kalité ravaz ankòr.

Oui lo tan lontan i rovien épi li ropran

favèr. Tarde pa i fé dopin avèk farine la rouroute, farine magnok, frui a pin, épi toute sorte shoze lé fine abandoné dopi lontan mé kréol i koné planté, kréol i koné produire... In pé va dir sa lé bon pars la poin produi pou fé d'tor. D'ote va di randman manyok avèk patate o shan lé pliské konsékan.

Boulanzé i di lé domaze prive anou bande gayar gouté noute péi-savèr si zot i vé. Kuizinyé i i di akòz pa mète morso patate sansa manyok dann kari volaye. Dann déssèrtin komine bande marmaye lékol néna droi in foi par an in gouté ravaze... Mézami noute ravaze i rolèv la tête akoze pa pou sov anou konte lo manzé inporté k'i risk manké é ki fé pa nou d'bien pli ki an fo.

La rovansh biento ! La rovansh noute bande ravaze de boush ? Mi oi pa sa konm in rovansh pars sanm pou mwin mayi, sorgho – mayi pinm –, dori néna galman in gayar l'avnir shé nou épi dann toute bannzil tropikal. Lo blé, mi koné pa pars ziska zordi mi koné pa si bande plantassion do blé la bien réissi mé alon éssseyé épi nou va oir.

Lotonomi alimantèr ? La rovansh a vnir noute bande ravaz de boush ? Mé assuréman in méyèr lotonomi alimantèr pou nou rényoné épi pou toute bannzil tropikal dann loséan indien.

A bon ékoutèr, salu !

Justin